



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE LA PREFECTURE DE L'AIN

Votre voix, c'est notre force, c'est votre force

Quelques rappels sur cette élection

Du 1^{er} décembre au 8 décembre 2022, vous allez élire les représentants du personnel au comité social d'administration de la préfecture de l'Ain (CSA). Cette nouvelle instance remplacera le comité technique et le CHSCT. Ainsi les thématiques couvertes par ces deux anciennes instances le seront par le CSA à partir du 1^{er} janvier 2023.

Indépendamment du statut d'appartenance de chacun, c'est l'affectation en préfecture ou en sous-préfectures qui donne la qualité d'électeur. Le CSA est composé, pour l'administration, du préfet, président et du secrétaire général de la préfecture et, pour les représentants du personnel, de 6 membres titulaires avec un nombre égal de suppléants élus par vous.

Cette élection est importante, car le CSA constituera l'organe privilégié pour échanger avec l'administration sur des sujets ayant trait à l'organisation et au fonctionnement des services, à la gestion prévisionnelle des effectifs, aux critères de répartition du régime indemnitaire, ainsi qu'à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail. Même, s'il ne rend que des avis, il influe donc directement sur votre situation professionnelle.

Le contexte de cette élection

Il s'agit du contexte accablant de la paupérisation des fonctionnaires et de la casse du service public mis en œuvre au travers des différentes réformes impulsées par les gouvernements successifs et que la CGT combat depuis toujours :

- baisse du pouvoir d'achat des agents ;
- individualisation des rémunérations par l'instauration du RIFSEEP ;
- insuffisance du nombre de promotions ;
- non-remplacement d'agents admis à la retraite ;
- dégradation des conditions de travail et souffrance des agents soumis à des pressions de plus en plus fortes ;
- augmentation de la précarité par un recours massif à des agents contractuels mal rémunérés ;
- détérioration du service rendu aux usagers ;

- menaces sur le statut de la fonction publique ;
- gestion purement comptable des effectifs.

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

Bilan de l'action CGT au sein des instances de la préfecture de l'Ain

Nos actions s'inscrivent de façon permanente dans des valeurs humanistes d'égalité, de solidarité et de défense de l'intérêt général. Notre engagement à votre service repose sur ces valeurs fondamentales. Les campagnes médiatiques de la CGT pour faire reculer la xénophobie, le sexisme, l'homophobie, les inégalités entre les hommes et les femmes montrent aussi notre attachement **aux valeurs qui créent de la justice et de la fraternité.**

La lecture des procès-verbaux des comités techniques auxquels nous participons depuis 2007 témoigne du souci constant des représentants du personnel CGT de défendre avec opiniâtreté vos intérêts et de vous accompagner dans l'exercice de vos droits. Avec fermeté, avec un discours franc et loyal excluant toute compromission, mais aussi dans un esprit constructif, nous avons oeuvré dans la mesure du possible et continuerons d'oeuvrer pour que soient conciliés à la fois la satisfaction du bien public et votre épanouissement professionnel. Plus que jamais, les capacités de remplir nos missions de service public au service de tous les publics sont rendues plus exsangues. C'est dans ce contexte difficile que, si vous le souhaitez, nous poursuivrons notre lutte pour défendre vos conditions de travail et votre situation professionnelle.

Nos engagements

- rester de façon constante à votre écoute ;
- défendre l'intérêt collectif en édulcorant toute considération clientéliste ou corporatiste ;
- évoluer dans un esprit de concertation et de totale transparence avec les agents ;
- refuser toute compromission ;
- évoquer sans tabou et retenue les sujets les plus délicats ;
- rendre compte de nos travaux et interventions.

**L'ACTION, LA FORCE, L'EFFICACITE DE LA CGT,
C'EST VOTRE VOIX, C'EST VOUS**

NOUS COMPTONS SUR VOUS, VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS

**DU 1^{er} AU 8 DECEMBRE 2022
VOTEZ CGT**